

Français CRPE – quelques définitions

- *Adverbe* : peut être complément d'un adjectif, d'un verbe, d'un autre adverbe ou de la phrase.
- La fonction épithète, de complément du nom et d'apposition se rapportent à un nom.
- *Nom* : possède un genre qui lui est intrinsèque et ne varie pas selon le contexte.
- *Expansions du nom* : peuvent être constituées par un ou plusieurs adjectif, un groupe prépositionnel, ou une proposition subordonnée relative.
- *Complément du nom* : est récursif, ce qui signifie que plusieurs compléments du nom peuvent s'enchâsser les uns dans les autres.
- *Adjectif* : peut être accompagné d'une expansion qui peut être un adverbe de degré, un groupe prépositionnel ou une subordonnée complétive.
- *Voix passive* : reconnu grâce à la présence d'un complément d'agent ou grâce à la possibilité d'en ajouter un. Généralement décrite comme le résultat d'une transformation syntaxique : le CO de la voix active devient sujet à la forme passive.
- *Voix active* : valable pour tous les verbes, constitue une forme dite neutre ou non marquée, et elle peut se combiner avec diverses constructions : transitive, intransitive, pronominale et impersonnelle.
- *Aspect* : défini comme le temps interne du procès.
 - inchoatif : indique le commencement de l'action, il s'exprime dans des périphrases aspectuelles, et est inhérent à certains verbes.
 - terminatif : indique la fin du procès, s'exprime dans des périphrases aspectuelles.
 - semelfactif : indique que le procès n'a lieu qu'une seule fois.
 - itératif : désigne un procès qui se répète dans le temps.
- *Construction intransitive* : lorsqu'il se construit sans compléments d'objets. On peut toutefois lui adjoindre des CC qui modifient les circonstances de réalisation du procès.
- *Construction transitive* : le verbe se construit avec un CO qui complète le sens du verbe.
- *Construction bitransitive* : ce verbe possède deux CO qui peuvent être :
 - 1 COD et 1 COI.
 - 2 indirects.
- *Construction attributive* : ces verbes instaurent entre l'élément attribut et leur argument une relation sémantique particulière, puisqu'ils lui attribuent une propriété.

- *Anaphore* : phénomène de reprise sous une autre forme d'un élément déjà exprimé.
- *Antonymie* : notion proche du binarisme en maths (ex : chaud/froid)
- *Diachronie* : étude des phénomènes de la langue à travers leurs évolutions historiques.
- *Double énonciation* : discours qui s'adresse explicitement à quelqu'un et implicitement à quelqu'un d'autre.
- *Embrayeur* : pronom des 1ères et 2èmes personnes.
- *Focalisation* : notion synonyme de « point de vue » : focalisation zéro, interne et externe.
- *Métaphore* : figure de substitution.